

**DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire****Séance du 18 janvier 2024****DATE DE CONVOCATION**

12 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **dix-huit janvier** à dix-huit heures trente,Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, M. Jean-Luc AUCLAIR ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE ([pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN ([suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND](#)), M. Martial MATHIRON ([pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN](#)), M. Paul MURANO ([pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA](#)), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU

Étaient excusés :

Mme. Zineb HEMAIRIA ([pouvoir à M. Paul MURANO](#)), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR](#)), M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir à Mme Marie-Paule FONTAINE](#)), M. Jean-Emmanuel ROLLIN ([pouvoir à M. Martial MATHIRON](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)), M. Bernard SOUBEYRAND ([suppléé par M. Patrice LIEBELIN](#)).

Secrétaire de séance :

Monsieur Guy MORELLE, 7^{ème} Vice-président délégué à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI et à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

18/01/2024/01

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36 PRÉSENTS : 30 VOTANTS : 34

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Guy MORELLE, Vice-président délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI pour assurer le secrétariat de ladite séance.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Guy MORELLE, Vice-président délégué à la Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à l'Environnement, au Développement durable, à la Gestion de la GEMAPI comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du XX mois 202X.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 18 janvier 2024

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER